

tiennes aux nôtres, parce que les nôtres sont bronzées. Ce goût est bizarre, mais il est fondé; leurs armuriers ne savent pas nettoyer un fusil sans passer la lime ou la pierre ponce sur le canon, ce qui le dépare en lui enlevant le bronzé. Une autre preuve de la bizarrerie de leur goût, c'est qu'ils préfèrent les platines dont le recouvrement est dur, à celles qui sont douces et faciles. Les canons qui se vendent le mieux, sont ceux qui sont ornés vers la culasse d'ouvrages de ciselure et de damasquinure. Les fûts embellis d'or ou d'argent, gravés ou ciselés, sont aussi très-recherchés.

Consommation de l'article, somme approximative P. 25,000.

Verreries.

VENISE était autrefois en possession de fournir le Levant de verres de toute espèce. La France et l'Allemagne lui ont enlevé dans ces derniers temps une par-

tie de ce commerce. Ce sont aujourd'hui les Français qui ont le débit des glaces, et les Allemands celui des vases. On ne tire plus de Venise que ce qu'il y a de plus commun dans le genre des vitres. Les vitres vénitiennes sont au reste d'une très-mauvaise qualité; elles sont verdâtres, minces et inégales.

L'art de fabriquer les glaces fut longtemps un secret des Vénitiens. Nous le leur ravîmes vers la fin du siècle dernier: et depuis cette époque, la France fut dans cette branche d'industrie l'heureuse émule de Venise; car nous l'avons égalée dans le coulage et surpassée dans l'étagage. Sur le ton où est montée l'Europe, l'art de la miroiterie restera la branche la plus lucrative comme la plus agréable de la verrerie; et sous ce double rapport, le gouvernement doit l'encourager.

Consommation de l'article, somme approximative P. 31,500.

Verroterie.

LA seule branche d'exploitation intacte qu'on ait laissée aux Vénitiens, est le commerce frivole de la verroterie. Il vient ici de Venise pour 40 mille piastres de petits grains de verre diversement colorés, qu'on enfile en guise de chapelets, et dont les femmes du peuple ornent leur coiffure et leur cou. Ces verroteries que nous nommons *rocaille* dans le commerce français, sont de toutes grandeurs et de toutes formes : il y en a qui jouent les perles, et qui leur ressemblent par l'eau, le lustre et la couleur. Toutes ces propriétés sont l'effet d'un vernis dans les perles fausses, au lieu que les véritables ont d'elles-mêmes cette eau charmante qui en fait tout le prix.

La consommation de la verroterie diminue ici sensiblement depuis qu'on y a pris le goût des pierreries. On la reçoit

maintenant pour la réexpédier en Égypte, d'où elle passe en Arabie et en Perse par la Mer Rouge.

Consommation de l'article, somme approximative P. 40,000.

Soieries.

LES Italiens font un grand commerce de soieries dans la Grèce et dans toute la Turquie. Aucune nation manufacturière de l'Europe n'a pu leur enlever jusqu'ici cette branche d'industrie. Ils l'exploitent avec succès depuis le règne de Mohammed II, époque où les arts de la main comme ceux du génie, fuirent de la Grèce en Italie, et y fleurirent sous l'influence des Médicis.

Il se débite annuellement dans le *bezestin* de Salonique 7 à 800 pièces de satins de Florence. Ces satins sont les plus beaux de tous ceux qui se fabriquent en Italie. Ils viennent en caisses contenant

plus ou moins de pièces au gré du fabricant ou du spéculateur. L'assortiment est dans les couleurs les plus brillantes.

Naples fournit le Levant de tabis et de moires. Le tabis est une espèce de taffetas ondé. Plus un tabis est luisant, plus il est recherché. Il faut le bien grainer dans le tissage ; car mieux il est grainé, plus il devient luisant sous la calandre.

Les moires de Messine sont celles qui sont le plus goûtées dans la Grèce : mais ce genre de soieries paraît être tombé en défaveur. On préfère maintenant aux moires et aux satins les gros-de-tours, parce qu'ils sont d'un meilleur usage. Il y a cette différence entre le satin et le gros-de-tours, que le satin doit être uni et d'une seule couleur, au lieu que le gros-de-tours ayant la trame d'une couleur et la chaîne d'une autre, présente mille nuances différentes. La vivacité et

la mobilité de ces nuances font la principale beauté des gros-de-tours. Les plus beaux viennent de Naples, et de-là leur dénomination de *gros de Naples*. Les assortimens sont en couleurs tendres et délicates : il s'en débite ici 250 pièces.

On reçoit de Florence des taffetas connus sous le nom de *mantini*, dont le débit augmente tous les jours. Ils sont sur-tout recherchés dans les campagnes, où les paysannes les emploient dans leurs habits de noccs : il s'en est vendu, cette année, 400 pièces.

Depuis que le luxe européen s'est introduit dans les sérails, Gênes a vu s'ouvrir en Turquie un nouveau débouché à ses damas. Cependant les provinces en font une petite consommation à cause de leur cherté. Salonique est la seule ville de la Grèce qui en reçoive une centaine de pièces, qui, bordées de franges d'or, sont employées dans les harems des beys

à des rideaux de porte, à des tentures ou à des garnitures de sofa.

Il vient de Bologne par la voie de Venise pour 100,000 piastres de gazes, que les Grecques emploient dans leur coiffure et leurs pompes. Ces gazes se roulent autour de la tête en guise de mouchoirs. Un des bouts assujettit les tresses de la chevelure; l'autre pend négligemment sur une épaule, à-peu-près comme on nous peint Ariadne dansant avec ses compagnes dans l'île de Naxos.

Il venait autrefois d'Italie beaucoup de galons de soie, avec ou sans dorure, des mouchoirs pour ceintures et pour turbans, des brocarts pour *fermelés* ou vestes à la turke et pour *mintans* ou jaquettes à la *galiondgi*: mais les fabriques de Lyon ont enlevé aux fabriques italiennes plusieurs branches de ces soieries. Elles auraient même pu leur enlever toutes les autres branches, si elles avaient

été mieux dirigées. Notre main-d'œuvre est supérieure à celle des Italiens: il ne fallait qu'imiter la beauté de leurs tissus, pour les surpasser. La perfection française aurait ainsi compensé le bon marché italien; et notre commerce de Marseille aurait conservé sur celui de Gênes, de Livourne et de Venise, l'avantage de pouvoir plus aisément compléter les assortimens, avantage qui aurait fini par faire pencher la balance en notre faveur.

Le seul article où les Italiens aient conservé un avantage bien décidé sur nous, c'est celui des damas. Les damas de Gênes sont par-tout préférés à ceux de Lyon, parce qu'ils leur sont supérieurs sous tous les rapports. Cette supériorité ne vient point d'une main-d'œuvre plus habile, mais des procédés de la fabrication. Les Italiens ourdissent mieux leurs chaînes, et mettent plus de choix que nous dans leurs organsins. Un

organsin trop fin ne remplit pas assez l'étoffe, et il la rend rude quand il est trop gros. La qualité la plus saillante des damas génois et qui manque aux nôtres, c'est d'être doux et veloutés comme une belle peau.

Les Lyonnais ont dès-à-présent supplanté les Génois dans les soieries brochées, et c'est-là un très-grand avantage. Car les brocarts légers seront toujours de goût dans ce pays, et par conséquent d'une défaitte aisée. Les Turks veulent des étoffes qui aient de l'éclat et qui ne soient point chères : voilà pourquoi ils demandent de préférence les étoffes brochées avec de la lame d'or, qui est l'espèce de dorure qui a le plus de brillant et le moins de prix. Tous les peuples barbares veulent briller à peu de frais.

Velours.

LES velours qui se consomment en Turquie sont des velours unis ; ils sortent des manufactures de Gênes, de Lucques et de Pise.

Les Italiens ont toujours été en possession du commerce des velours unis. Ils en fournissent les principaux marchés de l'Europe, et malgré notre supériorité manufacturière dans tous les genres, nous n'avons pas encore pu lutter avec eux dans celui-ci. Les grandes raisons de préférence pour les manufactures italiennes, sont la bonté et le bon marché.

Les velours d'Italie ont une légèreté, un luisant, un soyeux qui manquent aux nôtres. Les velours noirs sur-tout sont d'une beauté dont nous n'avons jamais approché. Ces velours ont plus de fils dans la chaîne que les velours français,

et ils en ont moins dans la trame. Cet apprêt leur donne plus de lustre et de légèreté; ce qui est cause qu'ils paraissent plus brillans que les nôtres. Ils reviennent aussi à meilleur marché, d'abord parce que les soies s'achètent à plus bas prix en Italie qu'en France, ensuite parce que la main-d'œuvre y est moins chère. L'aune coûtait à Lyon avant la révolution, 4 livres de façon; elle ne coûtait que 5 livres à Gênes, et à Lucques que 50 sous. Ce prix doit avoir augmenté dans les deux pays, mais l'augmentation doit avoir été proportionnelle. La modicité de la main-d'œuvre jointe au prix modéré des soies indigènes, favorise donc chez les Italiens cette branche d'industrie. C'est ce qui me fait croire que les Français pourront difficilement la leur enlever; mais ils pourraient, en fabriquant mieux, pourvoir eux-mêmes à leur consommation, ce qui verserait dans les manufactures

nationales de grosses sommes qui vont alimenter les fabriques italiennes. On voit en effet que la quantité de velours importée en France avant la révolution s'élevait à près de trois millions chaque année, en ne calculant que d'après les registres de la douane de Lyon, et sans compter les versements frauduleux.

Fagon disait que si l'on pouvait fabriquer à Lyon les velours et les damas aussi bien qu'à Gênes, il faudrait bâtir une ville nouvelle à côté de l'ancienne. Cet homme avait raison; car en faisant l'évaluation la plus modérée, on trouve que la seule consommation nationale eût versé chaque année plus de 5,000,000 de liv. dans les nouveaux métiers; et en évaluant l'entretien d'un ménage de 5 têtes à 1000 livres par an, il résulte que les nouvelles fabriques eussent donné du pain à une nouvelle population de 25,000 âmes.

Il ne faut pas chercher les causes de la différence qui existe entre les velours italiens et les nôtres dans les matières premières, ni dans les ouvriers qui les façonnent. Nos soies du Vivarais valent mieux que les plus belles soies piémontaises : nos ouvriers sont aussi exercés que les meilleurs ouvriers d'Italie, et ils ont plus d'adresse et de goût. Mais la fabrication des Italiens est mieux ordonnée : leur chaîne est mieux entendue. La supériorité des fabriques italiennes sur les nôtres vient uniquement de la sagesse des réglemens qui les dirigent. Établissons nos métiers sur le modèle de ceux d'Italie, et nous les aurons bientôt égaux, pour ne pas dire, surpassés dans le tissage.

Le réglemeut de 1744 qui a dirigé nos fabriques jusqu'au moment de la révolution, leur a plus nui que la concurrence étrangère. Puisqu'on a eu si long-

temps en France la manie de donner des réglemens au commerce, on aurait dû se modeler au moins sur les réglemens italiens qui sont ce qu'il y a de plus parfait en ce genre.

La beauté du velours se tire du poil, qui seul fait de cette étoffe la figure et l'éclat. Or les réglemens italiens pourvoient mieux à la beauté du poil que les nôtres ; car les uns exigent que chaque fil de poil servant à la fabrication des velours unis, soit composé d'un fil d'organsin monté à trois brins ; au lieu que les autres permettent que lorsque les velours sont fabriqués avec de l'organsin à trois brins, chaque fil de poil soit compté pour un fil et demi.

Les Italiens ne se sont pas contentés de fabriquer leurs velours avec des organsins à trois brins, ils ont encore voulu que chaque qualité d'organsin qui compose tant la toile que le poil, fût tirée à

un certain nombre de cocons pour augmenter la beauté du tissu.

Or, si les fabricans de Gênes et ceux des principales villes manufacturières d'Italie, portent l'attention jusqu'à n'employer que des organsins à trois brins pour embellir le poil; s'ils ont soin pour embellir la toile de n'employer que des soies de *seconde sorte*, quelle a été la manie de nos faiseurs de réglemens, d'avoir voulu qu'un fil d'organsin de semblable espèce fût réputé tenir lieu d'un fil et demi?

Ce qui fera paraître la chose encore plus singulière, c'est que dans le règlement de 1744 il est statué que dans toutes les étoffes différentes du velours, chaque fil d'organsin, à quelque nombre de brins qu'il soit monté, ne sera compté que pour un fil, au lieu que dans les velours il doit être compté pour un fil et demi; ce qui signifie en d'autres termes, que les

fil d'organsin plus ou moins composés, font la perfection d'une étoffe et l'imperfection d'une autre : chose trop absurde pour n'être point relevée.

Il n'est donc pas surprenant que les velours fabriqués en France soient moins beaux que ceux qui se fabriquent en Italie, et sur-tout à Gênes. J'en ai indiqué la raison : elle est palpable en ce qu'un velours fabriqué en France et marqué pour 4 poils, contenant 4 fils par boucle d'organsin à 2 brins, n'a dans la réalité que 8 brins au lieu de 12. De-là la supériorité des velours italiens.

Un autre vice moins essentiel, mais particulier encore à notre fabrication, c'est que nous faisons nos velours avec des peignes composés de dents d'acier, qui, n'ayant point la flexibilité des peignes de roseau dont on se sert en Italie, causent de l'inégalité dans la chaîne, par la raison que dans toutes les étoffes unies

la chaîne doit commander à la dent, afin que réellement elle soit bien unie ; au lieu que lorsque la dent commande à la chaîne, il en résulte nécessairement des soubresauts et des rayures.

Enfin, les velours d'Italie ont un plus beau poil que les nôtres et sont d'un plus riche velouté, parce que les Italiens coupent sur drap avec le rabot, auquel est attachée la pince à la distance de dix fers, ce qui fait qu'on ne peut jamais couper par mal-adresse aucun fil de la chaîne ; au lieu que notre taillerole qui n'est qu'une simple plaque dirigée entre deux fers, peut couper chaîne et poil, et faire ce qu'on appelle un *chape*, pour peu qu'elle s'écarte de la rainure par l'inattention de l'ouvrier ou par l'impulsion d'une main peu sûre.

La quantité de fers que les Italiens laissent sur drap, a encore un avantage : c'est que, retenant les coups de battant

quand la navette joue, ils obligent à tramer plus fin ; ce qui fait que les velours d'Italie sont mieux apprêtés et se coupent moins que ceux de France.

Consommation de l'article, somme approximative. P. 576,550.

Papiers.

C'EST Venise qui fait en Turquie le plus grand commerce de papeterie. Les papiers que cette place envoie sont blancs, épais, mais très-unis. Les Turks ne peuvent faire usage d'un papier moins fort, parce qu'ils se servent pour écrire d'un roseau taillé en forme de plume.

Le *fioretto* et les *trois lunes* sont les papiers les plus recherchés, parce qu'ils sont très-forts et très-pesans ; car ici on estime tout au poids, les femmes, les montres et les papiers. Le *fioretto* surtout a une grande vogue, parce qu'il est peu cher. Les Turks le gomment, et

lui donnent du lustre avec le polissoir.

Gênes est après Venise la place italienne qui envoie ici le plus de papiers. Les papiers génois sont plus légers et moins coûteux que ceux de Venise. Ils sont employés en hiver au lieu de vitres, par économie.

En somme, l'Italie verse pour plus de cent mille piastres de papiers dans la Grèce, et pour plus d'un million dans la Turquie ; ce qui devrait engager nos papetiers à lutter avec les Italiens dans cette branche importante du commerce levantin.

Marseille est cependant la seule place française qui fasse circuler quelques-uns de ses papiers en Turquie. Ces papiers sont connus sous la dénomination de papiers *au raisin*. Le raisin est en tous points supérieur aux papiers italiens appropriés au goût des Turcs, et il serait susceptible du même apprêt ; mais il ne peut en soutenir la concurrence, à cause de sa cherté.

La cherté des papiers français vient de

deux causes. D'abord, ils supportent des droits trop forts à leur sortie. Quand ces droits étaient plus modérés, toutes les papeteries des provinces méridionales étaient florissantes : on comptait alors dans le seul Angoumois plus de cinquante moulins : on en comptait autant dans le Comtat et la Provence. Aujourd'hui, tous ces moulins languissent, ou n'existent plus. Le gouvernement doit donc faire baisser le tarif des droits, et même accorder des primes passagères, s'il veut mettre notre papeterie en honneur dans les marchés de la Turquie.

La seconde cause de la cherté de nos papiers est dans le haut prix de la matière première. Les chiffons sont plus rares, et par conséquent plus chers en France qu'en Italie. D'où il suit que la cherté de la matière première peut bien disparaître pour les qualités supérieures, à cause de la beauté de la main-d'œuvre ;

mais que dans les qualités médiocres, elle doit se faire sentir au désavantage de la France. Nous devons donc chercher à diminuer le prix de la matière. L'industrie française y a déjà réussi : ne pouvant multiplier la matière ancienne, elle s'en est créé une nouvelle.

Les papiers qui se consomment le plus en Levant, sont les papiers communs gommés et non gommés, et les papiers grossiers destinés au vitrage et à l'emballage. Or, dans la fabrication de ces papiers on a trouvé les moyens de remédier à la disette des chiffons et à leur cherté, en faisant usage de procédés nouveaux. *Delille*, aux soins duquel la manufacture de Montargis doit sa réputation, a essayé de transformer en pâte les végétaux et l'écorce de certains arbres. Ces essais ont eu du succès; et lorsqu'on a vu les livres que ce fabricant a fait imprimer sur du papier de guimauve

116 TABLEAU DU COMMERCE
et d'écorce de tilleul, on sent tout l'avantage que l'industrie française peut retirer de cette utile découverte.

Les lessives de chaux et de potasse, et l'emploi intelligent de l'acide vitriolique, sont des moyens puissans pour réduire le chanvre et le lin à cette partie de leur substance extrêmement atténuée, douce et cassante, qui convient à la pâte des papeteries. Il est prouvé qu'on pourrait parvenir, en mettant en œuvre ces moyens, à suppléer aux chiffons par de vieux cordages. Ces vieux cordages serviraient même à fabriquer de très-beau papier, puisque, réduits en étoupes, ils peuvent être facilement blanchis. L'inconvénient de la trop grande atténuation, qui est à craindre pour la toilerie, ne l'est point pour la matière qui entre dans la composition du papier.

Consommation de l'article, somme approximative. P. 108,000.

Bonneterie.

La bonneterie est une des plus riches branches du commerce grec. Le bonnet est ici l'élément principal de la coiffure, c'est le chapeau des Levantins. Les Grecs le portent simplement en guise de calotte; les Turks l'entourent d'un turban, et les femmes de tous les états et de toutes les conditions l'ornent de mouchoirs, de franges et de pompons. Les bonnets sont connus en Levant sous la dénomination de *Fez*, parce que les premières fabriques furent établies dans cette ville de Barbaric. Les fabriques de Tunis sont aujourd'hui les plus renommées. Les Tunisiens apportent leurs bonnets à Coron et à Modon, où ils sont échangés contre des recrues turkes et du vermillon. Ils passent de la Morée dans les principales foires de la Grèce, d'où la circulation les pousse jusqu'en Macédoine. La Grèce

118 TABLEAU DU COMMERCE

consommait naguère 25 à 30,000 douzaines de bonnets tunisiens; elle n'en consomme plus aujourd'hui que de 5 à 6,000 douzaines. Cette branche d'industrie barbaresque a essuyé, dans la dernière peste, des coups dont elle se relèvera difficilement. Les fabricans de Tunis ont perdu leurs ouvriers par l'effet de la contagion: ils ont suspendu leurs travaux; et cette suspension a amené des faillites et des contre-coups. Les Italiens se sont enrichis de leurs pertes, et ont profité de leurs malheurs. Des manufactures de bonnets se sont établies à Gênes, à Livourne, à Venise; et ces manufactures approvisionnent aujourd'hui la Grèce.

Nous recevons annuellement de Gênes 30,000 douzaines de bonnets, parmi lesquels on distingue ceux d'*Alberti*. Livourne nous en envoie 5,000 douzaines qui se font remarquer par la finesse du tissu et la bonté des couleurs;

et Venise 5,000 douzaines, sortant de la belle manufacture de *Raut*.

L'assortiment dans les bonnets n'est que de deux couleurs, rouges et blancs. Les rouges sont tous d'une même forme, et prédominent dans tous les envois, parce que les hommes n'en portent pas d'autres. Les blancs, au contraire, qui sont à l'usage des femmes riches, varient comme leur goût. Les Constantinopolitaines préfèrent les bonnets plats; mais dans la Grèce la mode est de les porter pointus, à-peu-près comme les mîtres ioniennes dont les anciennes Grecques paraient leur tête. Ce n'est que dans les îles de l'Archipel que les femmes portent d'énormes bonnets rouges qu'elles se contentent de border d'un galon, et de couronner d'une frange. Par-tout ailleurs on entoure les bonnets d'un *basma*, qui est le turban des femmes, et on les enjo-

live avec des colifichets. Les femmes des beys y placent sur le devant un croissant de perles.

La France lutte avec avantage contre les Italiens dans la bonneterie. Nous obtenions même avant la guerre la préférence dans tous les marchés, parce que nos bonnets sont lustrés, et que les paysans n'en veulent pas d'autres. Nos plus belles fabriques sont celles d'Orléans, de Carcassonne et de Marseille. Les deux meilleurs fabricans d'Orléans sont les *Michel* et les *Henri*; les Michel sur-tout ont donné une telle perfection à leur bonneterie, qu'elle rivalise celle de Tunis. *Forton* est le meilleur fabricant de Carcassonne. Parmi les fabricans de Marseille, on doit distinguer *Rossel* et *Bonhomme*, et *Béon* parmi ceux du Béarn. 15,000 douzaines de bonnets formaient dans cette Echelle, en 1790, la totalité de

nos envois, et la moitié des envois étrangers.

Le gouvernement ne saurait trop encourager la bonneterie, que tout conspire à faire fleurir en France. Nous avons sous la main les matières premières les plus estimées. Le Levant nous offre son vermillon, l'Espagne ses laines, et l'Amérique tous ses colorans. C'est à Marseille que les Italiens et les Barbaresques viennent acheter la plus grande partie des laines et du vermillon, qu'ils emploient dans leurs fabriques : nous conserverons donc sur eux un avantage d'économie dans le prix des matières premières. Nous pouvons encore nous procurer le bon marché de la main-d'œuvre, en faisant tricoter les bonnets dans les campagnes et dans les départemens où le bas prix des comestibles entraîne le bas prix du travail. Il ne faudrait peut-

être, pour ranimer parmi nous ce genre d'industrie si utile aux campagnes, qu'accorder quelque légère prime aux fabricans qui voudraient monter de nouveaux métiers.

Je ne vois point de nation manufacturière qui pût lutter avec nous dans la bonneterie, si elle était favorisée. La main-d'œuvre est trop chère en Angleterre, trop rare en Espagne, et les autres contrées de l'Europe manquent de laines assez fines. Les Allemands ont bien fait des essais, mais ces essais n'ont point réussi. Les qualités étaient passables, mais les couleurs étaient détestables. L'Allemand ne sera jamais en ce genre un concurrent bien dangereux. Il ne peut mettre en œuvre que des laines de Silésie, et ces laines ne donneront jamais aux bonnets allemands cette finesse, ce moelleux qui distinguent émi-

nemment les bonnets fabriqués parmi nous avec des laines castillanes.

Consommation de l'article, somme approximative. P. 465,000.

Consommations totales, somme approximative. P. 1,074,000.

LETTRE XX.

Salonique, le 1^{er} nivôse an 6.

COMMERCE HOLLANDAIS.

LES Grecs font tout le commerce de Hollande. Le consul hollandais n'est ici qu'un titulaire sans fonctions; il a des protégés, et point de nationaux.

Les Grecs de Salonique commissionnent à Amsterdam des draps connus sous le nom général de draps de Hollande, qui tiennent un milieu entre les londrins et les leipsiks, et qui sont plus forts que les premiers, et plus fins que les autres. Cette bonté dans le corps de l'étoffe fait que les draps hollandais ont toujours été recherchés par les janissaires aisés et

par les riches Albanais. Les janissaires les emploient dans leurs castans et leurs benichs, et les Albanais dans leurs vestes et leurs culottes. Mais ces draps sont mal colorés, quoique les couleurs aient de l'éclat au premier aspect. Ce vice dans les couleurs est encore plus sensible dans les draps hollandais que dans les autres, parce qu'étant destinés à l'habillement turk, qui est très-ample, la couleur a bientôt par le frottement disparu sur les plis. Les habits turks d'ailleurs ne peuvent être bien apprêtés à cause de leur ampleur, qu'après avoir été mouillés, puis repassés avec un fer chaud qui fixe les ondulations de la draperie. Or, tout cet apprêt exige que les couleurs soient très-solides, et sur-tout celles à la cochenille; car il arrive souvent que le carreau du tailleur, passé sur les coutures, fait décharger les couleurs simples comme le bleu, le vert,

le cannelle, et varier les couleurs mixtes comme le violet et le pourpre.

Consommation de l'article, somme approximative. P. 50,400.

Les Hollandais n'envoient pas à Salonique d'autres produits de leur industrie, mais ils envoient ordinairement pour 50,000 piastres de leurs épiceries, comme poivre, girofle, cannelle, gingembre, muscade. Ils y joignent un peu de sucre et de café, pour faire assortiment et pour acquitter avec toutes ces marchandises réunies un ou deux chargemens de cotons macédoniens.

L E T T R E X X I.

Salonique, le 12 nivôse an 6.

COMMERCE RUSSE.

LE commerce des Russes en Turquie augmente tous les jours. La Mer Noire et le Danube sont les deux canaux de ce commerce. Constantinople en est le grand entrepôt. Ce qui ne se dépose pas dans cet entrepôt, entre dans la Roumélie par les provinces de Moldavie et de Valachie, et se répand dans le pays situé au sud du Danube, par les foires de Sélimia et d'Ozongiova. Les Grecs sont les seuls agens de ce commerce : les Russes sont encore trop engourdis pour y prendre part.

Il vient de Russie des soieries de toute espèce, comme taffetas, gazes, galons, fils et dentelles d'or : il vient aussi des velours qu'on a de la peine à accréditer ici, comme on en a par-tout à accréditer une marchandise nouvelle.

Cependant la concurrence de ces velours fait présumer pour l'avenir la baisse des velours génois. Les velours communs de Russie sont égaux en qualité à ceux de Gênes et ils se livrent à meilleur marché, parce que la matière première est moins chère en Russie qu'en Italie. Les Russes travaillent maintenant leurs soies de Casan et d'Astracan, et ils achètent les soies du nord de la Perse, et sur-tout celles du Ghilan et du Mazanderan qui passaient jadis à Smyrne par les caravanes d'Erzerum et de Teflis. Les velours russes n'ont qu'un défaut, ils pèchent par les couleurs ; mais on prétend que le cabinet de Pétersbourg

vient d'appeler en Russie des fabricans italiens qui passent pour d'excellens coloristes.

Il peut se débiter à Salonique 20 à 25 caisses de velours russes. Cet objet est encore, comme on voit, un article naissant, mais il promet des succès.

Consommation de l'article, somme approximative. P. 60,000.

Pelleteries.

L'article majeur du commerce russe dans la Grèce, comme dans tout l'empire ottoman, est l'article des pelleteries. Cette branche de commerce est d'une richesse inconnue parmi nous. Je vais essayer d'en donner une idée.

La pelisse est ici l'objet favori du luxe; c'est le galon de la Turquie, l'enseigne de l'opulence, l'étiquette de la grandeur. On n'est point habillé décentement, quand on est sans pelisse: dans tous les états et dans

toutes les saisons, la pelisse constitue la grande parure. Aussi l'usage des fourrures est-il universel, et il s'en débite par-tout une très-grande quantité: commerce continu, immense, que les Européens maîtres du nord de l'Europe, ont jusqu'ici vainement tenté d'enlever aux Russes.

Les meilleures pelleteries viennent de l'intérieur de la Russie. Ce sont les Grecs qui les vont acheter dans les provinces méridionales de cet empire, dans les foires de l'Ukraine et de la Pologne, et qui viennent ensuite les revendre aux foires de Sélimia et d'Ozongiova, d'où elles se répandent dans toute la Roumélie. Les autres parties de la Turquie s'approvisionnent à Constantinople, où les pelleteries sont apportées par la Mer Noire d'Akerman, d'Oczacow, de Casan et d'Astracan.

Il se débite dans les marchés de la

Grèce pour 900,000 piastres de fourrures; mais toutes ces fourrures ne se consomment passur le pays. Salonique en envoie un tiers en Syrie et en Egypte, pour acquitter le solde qui résulte de son commerce avec ces deux provinces.

On appelle pelleteries crues celles qui n'ont point encore reçu de façon ni d'apprêt, et qui sont telles qu'elles ont été levées sur le corps de la bête. La pelleterie ouvrée est celle qui a passé par la main de l'ouvrier, et qui a été façonnée et mise en planche. Les pelleteries communes sont *habillées* en Turquie; les plus riches y viennent toutes préparées. C'est la Sybérie qui est le grand magasin des plus belles espèces.

Les espèces qui sont ici le plus recherchées sont le *samour*, le *sousamour*, l'hermine, le petit-gris, le renard noir et les fourrures agnelines.

Martre-zibeline.

En Levant, on nomme *samour* la peau de la martre-zibeline, et *sousamour* celle de la martre ordinaire, qui ne diffère de la fouine que par la couleur du poil. La martre ordinaire vit dans tous les climats du nord; mais la zibeline qui est plus petite, et que sa petitesse a fait nommer souris de Moscovie, ne vit que dans les vastes forêts de la Sybérie. Sa peau est garnie d'un poil doux, lustré, et d'un fauve tirant sur le noir. On la tue à coups de fusil, pour le profit du czar, qui emploie à cette chasse les criminels condamnés à l'exil, et qui y envoie même quelquefois des régimens entiers cantonnés à Tobolsk. Les Samoyèdes subjugués lui paient leur tribut en martes. Chaque tête fut taxée à deux peaux, lors de la conquête.

En fait de martre-zibeline, la peau la

plus noire est la plus estimée. Mais on fait des friponneries sous le cercle polaire comme dans la zone tempérée. Les Sybériens ont trouvé le secret (1) de teindre la martre rousse, et de la rendre d'un jais aussi luisant que celle qui est naturellement du plus beau noir. Le jus de citron est ce qu'on a trouvé de mieux pour manger la couleur factice, et mettre la fraude en évidence.

Les zibelines les plus estimées sont celles qui sont faites avec la pointé des queues. Cette partie de la fourrure a le plus de moelleux et de luisant, mais on conçoit quelle doit être la cherté d'une pelisse composée de parties ainsi rapportées. Aussi le Grand-Seigneur porte-t-il, dans les cérémonies publiques, des

(1) On m'a assuré qu'un marchand sybérien établi à Moscou avait fait de cette manière une fortune immense. Il se servait dans ses procédés de la sève de noyer délayée dans de l'huile.

zibelines qui valent jusqu'à trente mille piastres. On prétend que les deux riches fourrures que Catherine donna avec ses pierreries au vizir *Baltadgi* Méhémet pacha, pour dégager Pierre le grand dans la malheureuse campagne du Pruth et amener le ministre turk à signer la convention de Falksen, valaient plus de cent mille piastres, et qu'on les garde encore au Sérail, où on les montre le jour de la fête que le sultan donne chaque année à ses femmes.

Les martes-zibelines n'ont pas besoin de grand apprêt. *L'habillement* ne doit servir qu'à dégager leur poil, et à les rendre au toucher plus douces et plus moelleuses. Ces peaux s'achètent par caisses assorties de 10 masses numérotées, qui vont en diminuant de beauté depuis le n° 1 jusqu'au dernier. La masse est composée de 20 paires ou de 40 peaux : elle se vend de 300 à 3,000 piastres. Son prix

moyen est de 500 piastres. Il peut se débiter ici 60 à 70 masses. On fait ordinairement neuf vestes d'une masse : savoir, quatre de l'échine qu'on appelle *arka*, quatre des jambes qu'on nomme *ternak*, et une du cou appelée *samour-pacha*.

Hermine.

L'HERMINE est la fourrure d'été. Elle est principalement destinée à l'habillement des femmes. Sa beauté est dans sa blancheur ; mais cette blancheur ne dure pas. Les plus belles hermines jaunissent au grand air. Cependant elles sont toujours d'un blanc plus mâle que la peau du lapin blanc, par lequel on cherche quelquefois à les remplacer. Les fourreurs du Levant tavelent l'hermine de mouchetures noires, afin d'en relever la blancheur : ils attachent aussi, avec beaucoup d'adresse, les queues de l'ani-

mal au corps de la fourrure, et ces queues forment alors des espèces de pandeloques que les Turks manient avec complaisance et qui leur servent de joujou ; car ici un Turk riche passe ordinairement sa journée, accroupi sur un sofa, la pipe à la bouche, occupé à caresser sa barbe ou sa fourrure. C'est ce qui engagea Tott à peindre un jour plusieurs Turks dans cette burlesque attitude, et à écrire plaisamment au-dessous de sa caricature : *Promenade Turke*.

Les fourrures d'hermine se vendent par masses, nommées *soroks*. Le sorok est de 40 peaux, et son prix de 20 à 40 piastres. On peut évaluer à 8 ou 900 soroks la consommation annuelle.

Petit-gris.

LE petit-gris est une fourrure faite avec la peau d'un éoureuil de Sibérie, dont le poil est d'un gris cendré. Cet écu-

reuil diffère des nôtres par la robe , en ce qu'étant roux comme eux en été, il devient gris en hiver. La peau du dos est d'un très-beau gris ; mais celle du ventre est aussi blanche que l'hermine , et sert à monter les mêmes étoffes. Quand la fourrure est alternativement variée de la peau du ventre et de celle du dos , elle en est plus belle et plus riche. L'assortiment du petit-gris est d'un millier de peaux. Chaque millier est numéroté. Ce sont les plus petits numéros qui indiquent les peaux les plus belles. Les Turks font une grande consommation de petits-gris. Les hommes en doublent leurs *tartares* ou redingottes , et les femmes, leurs *djubés* , qui sont des espèces de polonaises. On emploie 11 peaux dans chaque pelisse , savoir : 5 de l'échine , qui est la partie de la fourrure la plus belle , et 6 du ventre , qui est la partie la moins estimée. On imite les petits-

gris avec des peaux de lapin , dont le poil est grisâtre ; mais ces fourrures sont fort inférieures aux petits-gris véritables. La consommation des petits-gris est de 500 milliers , et le prix du millier de 3 à 500 piastres.

Renard noir.

LE renard noir est la fourrure la plus précieuse ; elle est même plus chère que la zibeline. C'est pour cette raison qu'elle est le signe du pouvoir dans les grandes dignités de l'empire. Le Grand-Seigneur et les pachas à *trois queues* portent une fourrure de renard noir dans les cérémonies publiques. Les meilleures viennent de la petite Tartarie : on les achète à Azof, Caffa , Akerman , et on les emploie de préférence pour les habits d'hiver , parce qu'elles sont très-chaudes. Il y en a qui ont un poil si long et si soyeux , qu'on peut y cacher un œuf de poule. Ces peaux

sont de peu de débit à Salonique, et il ne s'y en consomme que quelques-unes des plus communes. Les plus belles s'achètent à Constantinople et se paient jusqu'à cinquante mille piastres.

Agnelins.

Les agnelins forment dans toute la Grèce une riche branche du commerce des pelleteries. Les plus beaux sont ceux dont on couvre les *calpaks*, qui sont la coiffure de ce qu'on nomme ici la *noblesse grecque*, et le signe de la dignité cléricale dans toutes les classes de *rayas* : les *papas* de toutes les sectes chrétiennes sont coiffés d'un calpak. Ces fourrures sont faites avec des peaux d'agneaux qu'on tire avant terme du ventre de la mère. On en distingue de deux sortes, les noires et les grises. Les noires viennent de la petite Tartarie et des bords du Volga. La laine en est fortement frisée, courte, douce et

d'un jais luisant. On en fourre les bonnets communs et les bords des vêtements. Elles se vendent depuis 15 jusqu'à 50 piastres la paire, selon le degré plus ou moins grand de finesse : il en faut une paire pour la garniture d'un bonnet.

Les grises viennent de Perse et sont beaucoup plus estimées que les noires. Elles sont encore plus moelleuses, et d'une frisure plus petite et plus belle : mais elles sont si chères qu'on n'en garnit que les calpaks blancs, et le retroussis de quelques habits de cérémonie. Les princes de Valachie, de Moldavie, les drogmans de la Porte, ceux des puissances européennes, portent de ces fourrures à leurs calpaks. Elles se vendent depuis 50 jusqu'à 100 et même 200 piastres la paire.

Il vient encore à Salonique des fourrures d'agneaux d'Égypte, mais elles sont inférieures aux autres. La consom-

mation des diverses fourrures agnelines peut être évaluée dans la Grèce à 80,000 piastres.

Les Anglais envoyaient naguère en Levant des fourrures du Canada. On en tirait aussi de l'Allemagne quelques-unes qui étaient achetées aux foires de Francfort et de Leipsick, et qui venaient du nord de l'Amérique. Mais depuis quelques années la Russie s'est emparée de tout ce commerce; et celui des autres nations en Turquie est si peu de chose, qu'il ne vaut pas la peine d'être évalué.

Quand on s'aperçut en Angleterre que les fourrures du Canada ne pouvaient pas supplanter celles du nord de l'Europe dans les marchés de la Turquie, on se flatta qu'on pourrait du moins enlever aux Grecs le commerce des pelleteries russes, en le déversant dans la Mer Blanche, et dans le port d'Archangel.

Les Anglais étant dans l'habitude de faire tous les ans avec les produits de leur industrie divers chargemens pour ce port, ils eussent pris des pelleteries en retour, et les eussent réexpédiées en Levant. Ils auraient ainsi évité de payer comme les Grecs des droits de douane et de *mezetterie*, à l'entrée de Constantinople, dans le pays des Cosaques, en Tartarie et en Russie. Le transport par mer leur paraissait d'ailleurs moins coûteux que le charroi par terre, et ils calculaient juste : ce projet en un mot paraissait bien combiné; et cependant il n'a pas eu de suite. Je pense qu'on en a été dégoûté par la cherté des assurances : ces assurances auraient été au moins de 5 pour 100, vu la longueur du trajet maritime. Les pelleteries étant une marchandise fine qui tient peu de volume, une caisse ordinaire valant 2,000 piastres aurait donc payé 60 piastres : mais il n'en coûte pas 50 piastres

pour la faire charrier de Moscou à Constantinople. Cette économie est très-grande, et a dû être prise en considération.

Consommation de l'article, somme approximative. P. 900,000.

Consommations totales, somme approximative. P. 960,000.

LETTRE XXII.

Salonique, le 15 pluviôse an 6.

COMMERCE FRANÇAIS.

L'ORIGINE du commerce français dans les principales Echelles du Levant remonte au temps des croisades. Le commerce de Salonique ne date que de l'administration de Colbert : mais ce commerce a fait des progrès si rapides dans l'espace d'un siècle, qu'il a eu bientôt égalé celui des plus florissantes Echelles. Salonique doit sa prospérité commerciale aux avantages de sa position. C'est une des villes les plus centrales de la Turquie européenne ; et par son golfe qui débouche au milieu de l'Archipel, elle a

des communications aisées avec tous les ports de la Méditerranée.

Cette ville est l'entrepôt de notre commerce en Grèce, et le lieu où sont établis nos principaux comptoirs. Ces comptoirs débitent des draps, des bonnets, des dorures, du café, du sucre, de l'indigo et d'autres marchandises coloniales.

Draps.

MARSEILLE envoie à Salonique 250 ballots de draps. Le ballot se vend de 1000 à 1200 piastres, ce qui fait un objet de 250,000 piastres.

Le commerce de notre draperie du Languedoc diminue tous les jours par la faveur que prennent les *leipsiks* : mais il dépend du gouvernement de soutenir la draperie française, en rétablissant l'inspection. A prix égal, les Turks préféreront toujours aux laineries étrangères nos londrins légers et brillans,

à cause de la beauté des couleurs et des assortimens.

Bonnets.

NOUS envoyions naguère en Grèce 15,000 douzaines de bonnets, dont la vente versait dans nos comptoirs plus de 100,000 piastres ; mais nos envois depuis la guerre ont considérablement diminué. Ce sont les places d'Italie qui se sont enrichies de nos pertes.

Notre bonneterie est cependant très-entendue, et nos belles fabriques d'Orléans rivalisent avec celles de Tunis. Elles les égalent même dans le tricotage, la contexture des mailles et dans la beauté de la teinture ; et si elles pèchent encore en quelque chose, c'est uniquement par le *gabari*. Les Turks sont de grands enfans, qui préfèrent les bonnets de Tunis à ceux de France, uniquement parce que les premiers sont *originaux* et que les

autres sont des *copies*. Il faut tromper leur vue, si nous voulons puiser dans leur bourse.

Dorures.

LE débit de nos dorures baisse au lieu de hausser, parce que les fabricans de Lyon ne veulent pas s'assujettir aux caprices des Levantins. On ne veut ici que de petites *franges*, des *dentelles* ou d'autres petits *agrémens*. Les gros galons, comme les *mousquetaires*, ne réussiront jamais. La raison en est simple, c'est que ce sont les femmes qui font la plus grande consommation des galons, et que les femmes aiment ici, par-dessus tout, ce qui brille aux yeux. Aussi les galons de Venise et de Constantinople qui sont brillans et faux, ont-ils supplanté les galons français. Il ne se débite pas pour plus de 40,000 piastres de dorures de Lyon, au lieu qu'autrefois il s'en débitait pour 100,000.

Café.

Nous débitons 12,000 cantaars de café, qui peuvent être évalués à 500,000 piastres: c'est-là notre article majeur. De tous les cafés des Antilles, celui de la Martinique est le plus estimé. La fève en est petite, ronde et d'un bleu foncé. La liqueur qu'elle donne a un parfum suave et un goût agréable. Le gouvernement turk favorise l'importation de ce café, quoiqu'elle nuise incontestablement à ses relations sacrées avec la Mekke et Djedda. Est-ce par calcul ou par instinct? Si c'est par instinct, cet instinct est heureux: le café de nos îles est payé par les retours de Turkie qui se font toujours en marchandises, au lieu qu'il faut payer le café de Moka en sequins de Venise.

Sucre.

Nos comptoirs vendent annuellement à Salonique 1200 cantaars de sucre, en

poudre ou en pains. Le produit de cette vente est de 40,000 piastres.

Le sucre qui vient d'Égypte fait tort à la consommation du nôtre. Il n'est pas d'aussi belle apparence, mais il sucre mieux. L'Égypte est le pays du monde qui produit les meilleures cannes; mais l'indolence des habitans est extrême, et la tyrannie du gouvernement favorise encore cette indolence. Si les Égyptiens augmentent un jour leurs plantations, et qu'ils prennent la peine de raffiner leur sucre, ils approvisionneront tout le Levant.

Le printemps est pour nos sucres la saison du plus grand débit, parce que les Grecs et les Turcs font à cette époque leurs excellentes *conserves de rose*. Les Levantins emploient encore le sucre français dans leurs *scherbets*, qui sont des boissons délicieuses: ils devraient bien aussi en faire usage dans leur café, ce qui rendrait

cette boisson plus agréable et doublerait nos ventes; mais ils n'ont jamais voulu prendre de nous cette habitude. L'usage de la pipe durcit et émousse le palais; et il y a apparence que les Turcs, qui sont *grands fumeurs*, ne veulent pas dépouiller le café de ce goût d'amertume qui lui est naturel et qui picote agréablement le gosier.

Indigo.

Nous vendons ici 500 cantars d'indigo, qui font environ 120,000 piastres. Les indigos les plus recherchés dans la Grèce sont le *Guatimale*, le *Jamaïque* et le *Saint-Domingue*.

Le bel indigo doit être en morceaux plats de grandeur médiocre, nageant sur l'eau, inflammable, d'une belle couleur bleue ou violette, et parsemé de paillettes d'argent.

C'est la couleur qui détermine la pré-

férence, selon que cette couleur s'assortit mieux à la qualité des eaux du lieu pour lequel l'indigo est destiné. Le bleu s'amalgame plus aisément avec les eaux de Salonique, le violet se combine mieux avec celles de Larisse; et l'on emploie avec plus de succès à Livadie le violet bien cuivré, dont la couleur semble approcher de l'œil de pigeon.

Cette marchandise est sujette sur cette place à bien des fraudes. Outre celles qui se font dans la première manipulation en exprimant trop la feuille dont on tire l'indigo, en y mêlant de l'ardoise et d'autres matières semblables, les juifs de la Grèce le mélangent encore avec de la râpure de plomb. Cette râpure prend la couleur de l'indigo avec lequel elle se combine, et elle en conserve toutes les formes extérieures. Les qâdis turks ont beau faire jurer les juifs sur la bible que leur indigo n'est pas frelaté;

les juifs se parjurent, et les marchands turks continuent à être trompés.

Le seul moyen de ne pas l'être, quand on achète de l'indigo dans les boutiques juives, est de faire, outre l'examen de sa couleur et de son poids, celui de sa divisibilité. On le fait infuser dans de l'eau. L'indigo qui s'y dissout le mieux et se divise en plus de parties homogènes, est le meilleur; et celui qui dépose le plus dans le fond du vase, est par la même raison le plus grossier. Quand il est frelaté, les corps hétérogènes se séparent et demeurent insolubles.

Les juifs de Salonique font de l'indigo comme nos cabaretiers de Paris font du vin. Ils prennent 10 parties de farine, 1 d'indigo pur, 5 d'un indigo en tablettes qui vient tout frelaté de Constantinople: ils mêlent ensemble toutes ces matières étrangères, les réduisent

en une poudre fine, et convertissent cette poudre en pâte, en l'infusant dans un bain de gomme arabique. Puis ils font avec cette composition des gâteaux ou tablettes, font sécher ces tablettes au soleil, les cassent en petits morceaux, les broient grossièrement, et saupoudrent ces *tritures* artificielles avec de la poudre d'indigo véritable.

L'indigo de Saint-Domingue abonda tellement sur cette place en 1789, qu'on le vit fléchir tout d'un coup de 25 pour 100. Il fallut le reporter à Marseille et à Gênes où il se vendait mieux qu'en Levant, et il y eut des négocians qui gagnèrent 20 pour 100 à cette réexportation. Alors le commerce français se *ligua* pour arrêter la baisse toujours croissante dans les prix : on convint que l'indigo ne pourrait être livré dans le marché de Salonique qu'à cinq pour cent au-dessus du prix courant de Marseille; et pour

prévenir toute supercherie, il fut en même temps défendu de le troquer contre d'autres marchandises. Le ministre de la marine, qui était alors chargé de la direction du commerce extérieur, approuva ce singulier arrangement malgré les réclamations du consul, qui prédit que les Levantins s'approvisionneraient à Livourne si la *ligue* était maintenue; et qu'ainsi les négocians français seraient réduits à garder leur indigo en magasin. La prédiction du consul s'accomplit. Les acheteurs s'adressèrent aux étrangers, qui leur vendirent à meilleur marché; et le ministre et les négocians demeurèrent incorrigibles.

Autres articles.

MARSEILLE envoie encore à Salonique 70 cantars de cochenille, qu'on peut évaluer à 60,000 piastres; 50 cantars de poivre de Goa et de Hollande, qui

valent 5,000 piastres ; d'autres épiceries pour 8,000 ; du fernambouk et du campèche pour 10,000 ; des drogues, des liqueurs, des syrops, du papier, du plomb, de la grenaille pour 50,000 piastres.

Profits du Commerce français.

En prenant la somme de tous les envois, on trouve un total de 1,163,000 piastres : la somme des retours s'élève à 1,510,000 piastres, dont 1,000,000 en cotons ; 150,000 en laines ; 60,000 en cires, abats, capots, peaux de lièvre, graine jaune et 100,000 en blés. Cette somme des retours comme celle des envois garde toujours le même niveau, parce que quand un article diminue, un autre augmente en proportion. La différence qui se trouve dans la balance est toujours de 150 à 200,000 piastres, et varie peu. Quand elle est plus considé-

rable, c'est qu'il s'est fait des chargemens de blé ; et dans ce cas, le vide est toujours rempli par des espèces ou des remises. L'Échelle de Constantinople verse alors sur celle-ci une partie des fonds qui proviennent de l'excédent de ses envois sur ses retours. En général, quand il se fait des viremens de parties dans les diverses places de Turquie, c'est rarement contre et presque toujours pour Salonique : ce qui prouve les ressources de cette Échelle.

Il serait assez difficile de déterminer avec précision le terme moyen de notre bénéfice annuel, parce que ce bénéfice varie suivant les accidens inséparables du commerce, et que ces accidens se multiplient ici en raison de l'instabilité des fortunes. Je crois cependant que l'on parviendrait à une sorte d'approximation, en prenant pour mesure l'intérêt de l'argent.

Le taux de l'intérêt doit hausser ou baisser suivant le taux du bénéfice commercial. Sur ce bénéfice, il est juste qu'on prélève la moitié pour acquitter l'intérêt, et l'autre moitié pour servir de salaire au négociant.

Mais dans les pays barbares comme la Turquie, le taux de l'intérêt est toujours plus haut que dans les états civilisés, parce que les bénéfices de l'industrie y sont plus grands en raison d'une moindre concurrence.

Les bras y sont aussi plus rares, les terres moins chères et toutefois plus productives, prises isolément, parce que dans ces pays on ne cultive que les terrains les plus fertiles et les mieux situés : or, le taux de l'intérêt se met toujours de niveau avec le revenu des terres.

Le taux de l'intérêt est donc ici le vrai signe des bénéfices commerciaux, comme

il est en tout pays le vrai thermomètre de la richesse ou de la pauvreté publique. Le vertueux Brutus prêtant à 48 pour 100 dans son gouvernement de Chypre, au rapport de son ami Cicéron, me rappelle le farouche *Djezzar* prêtant au même taux dans son pachalik d'Acre, et ce taux exorbitant ne me donne pas une meilleure idée de l'administration romaine que de l'administration turke, ni de la Chypre moderne que de l'antique Idalie. Plus on a voyagé, plus on est persuadé que la plupart des historiens anciens sont des imposteurs. Est-il possible qu'on veuille instruire le monde, en le trompant !

En Grèce, le taux moyen de l'intérêt est de 20 pour 100 : on peut donc évaluer à 10 les profits du commerce. Les envois donnent un bénéfice de 25 pour 100, et les retraits une perte de 15. J'évalue à 15 pour 100 la perte des retraits, mais c'est

uniquement pour parler le jargon des négocians, qui ne présente pas toujours des idées justes. La perte de 15 pour 100 ne vient point de l'achat des retraits, puisqu'elle a été rachetée par le bénéfice des envois : mais elle résulte du change des monnaies, par la raison qu'en Turquie on achète en piastres et qu'en France on vend en écus ; et que pour réaliser la piastre en écus, on éprouve une perte de 15 pour 100, qui tient uniquement à la différence des monnaies.

Cependant on s'est plaint à Marseille que le commerce de la Grèce devenait ruineux. Ces plaintes ne sont pas sans fondement. Les malversations et les fraudes des commissionnaires peuvent ruiner des marchands d'une nation, sans que cette nation cesse de faire des échanges avantageux. Quand le commis fait des gains illicites, ces gains sont pris sur les

profits légitimes du commettant ; et alors celui-ci se ruine, pendant que l'autre s'enrichit. Cependant quand le commettant perd, il se dégoûte ; et c'est ainsi que les friponneries des commissionnaires finissent toujours par ruiner le commerce d'une nation. Cette considération doit être toujours présente aux gouvernemens sages, et elle doit engager le nôtre à mettre plus de choix dans les Français qu'il laisse passer en Levant. On a besoin ici de plus de principes et de vertus, parce qu'on y est continuellement en contact avec les Grecs et les Italiens, qui sont les deux espèces d'hommes les plus corrompues de la terre.

L'avidité de certains négocians n'est pas moins préjudiciable que la friponnerie de quelques autres aux ventes extérieures. En général tous les marchands qui rançonnent leurs acheteurs, font un

faux calcul : ils les éconduisent par des prix exagérés, comme par de mauvaises manières; et ils réalisent la fable de la poule aux œufs d'or, en sacrifiant un revenu durable à l'attrait d'un profit momentané.

LETTRE XXIII.

Salonique, le 30 pluviôse an 6.

JE vais vous offrir dans cette lettre le tableau du commerce grec. D'un coup-d'œil vous pourrez en mesurer les diverses branches, et vous trouverez la balance dans la différence des *totaux*. Mais je vous invite à ne vous appuyer sur cette balance que comme sur un roseau. Si vous la prenez pour unique base des profits commerciaux, vous bâtirez de faux calculs, et vous précipiterez le gouvernement dans de funestes mesures.

TABLEAU GÉNÉRAL.

Exportations grecques.	COMMERCE EUROPÉEN.	Importations grecques.
558,520 p.	Commerce anglais.....	558,520 p.
4,663,000	Commerce allemand...	1,544,550
1,150,000	Commerce italien.....	644,400
140,000	Commerce hollandais..	100,400
1,000,000	Commerce russe.....	960,000
1,310,000	Commerce français.....	1,163,000
8,811,520 p.	13,691,920 p.	4,970,670 p.

Quand on résume la somme totale des exportations franques dans le commerce grec, on trouve qu'elle s'élève à près de neuf millions de piastres. Ces neuf millions sont payés, partie en espèces, partie en marchandises. Il n'y a que les Anglais et les Russes qui soldent tout sans argent; les premiers avec leur horlogerie, leurs mousselines, leurs châlons; et les autres

164 TABLEAU DU COMMERCE

avec leurs pelleteries. Les Allemands paient un tiers avec leurs toileries et leurs leipsicks, et les deux autres tiers en sequins et en talaris de Hongrie. Les Italiens paient une moitié en denrées coloniales, en bonnets et en soieries, et l'autre moitié en sequins de Venise. Les Hollandais paient la plus petite partie avec leurs sequins, et la plus grande avec leurs épiceries. Enfin, les Français paient les quatre cinquièmes en marchandises, et l'autre cinquième en talaris versés par Augsbourg et par les Allemands à Marseille, pour acquitter le solde de leur balance avec la France.

La somme des importations ne s'élève pas au-delà de cinq millions. La balance est donc d'environ quatre millions en faveur de la Grèce. Si le résultat de la balance offre dans les autres provinces de la Turquie la même disproportion, on peut croire que le commerce du Levant

comme celui de l'Inde, engloutira peu à peu tout l'argent de l'Europe. Ainsi va le monde : en Occident on arrache l'or des entrailles de la terre, on l'y enfouit en Orient ; et le même niveau se conserve dans nos régions intermédiaires.

Les prix tant des exportations que des importations sont ceux qui sont établis dans le marché de Salonique. Je n'ai pas dû comprendre dans mon tableau les prix du charroi, parce qu'ils sont trop variables : mais on peut par approximation les évaluer au dixième du prix des marchandises. La moitié de ces marchandises prend la voie du Danube et de l'Allemagne, l'autre celle de la mer. Ce sont les Turks et les Allemands qui bénéficient le prix du charroi par terre. Le bénéfice du transport maritime se divise entre les Grecs, les Français et les Italiens. Les insulaires de l'Archipel et sur-tout les Idriotes entrent dans ce

bénéfice pour une moitié, les Français pour un quart, les Ragusais et les Esclavons pour l'autre quart.

On croit communément que le commerce du Levant est plus avantageux aux Francs qu'aux Turks, parce qu'il est tout actif pour les uns, tout passif pour les autres : c'est une prévention qui ne se soutient pas à l'analyse. Ce commerce est également avantageux aux uns et aux autres, parce que dans les échanges de convenance, les deux contractans gagnent à-la-fois. Il n'est pas vrai, comme on l'a écrit, que le commerce actif soit toujours plus avantageux que le commerce passif. La nature n'a fixé aucun prix aux choses : il est toujours le résultat de l'abondance ou de la disette, ainsi que du desir de posséder les objets d'échange respectifs. Par conséquent plus le commerce est passif, plus il doit être utile ; car celui qui offre d'échanger telle denrée

contre telle autre, s'expose à donner plus en témoignant un plus grand desir de la posséder. Je sais que la ruse, traitant avec l'ignorance, change quelquefois sur ce point l'ordre naturel des choses : notre supériorité à l'égard des Turks n'est cependant pas telle, que nous puissions leur vendre des boules de verre pour de la poudre d'or. La théorie du commerce actif et passif est donc une chimère. Tout commerce est utile en ce qu'il augmente l'activité nationale ; mais il l'est toujours aux deux nations qui trafiquent ensemble, sans quoi il ne se ferait pas ; car il n'y a que les sots qui soient long-temps dupes, et l'on ne peut pas refuser aux nations le sens commun. Peut-être que si l'on approfondissait bien cette matière, on trouverait que tout ce qu'on appelle les profits du commerce, est, en dernier résultat, dans le voiturage ; et alors il serait démontré qu'il n'est de na-

tions vraiment commerçantes que les nations voiturrières. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le charroi est pour les Français, dans le commerce du Levant, le bénéfice le plus net. Au surplus, pour apprécier, avec quelque justesse, qui gagne le plus, ou de la Turquie, ou des nations franques qui commercent avec elle, il faudrait connaître exactement dans les deux pays, le prix du travail (1)

(1) Le travail est le prix réel des choses, l'argent n'en est que le prix nominal. Selon Smith, la subsistance de l'ouvrier ou le prix réel du travail varie avec les circonstances : elle est abondante dans une société qui s'élève à l'opulence, moindre dans celle qui reste stationnaire, et beaucoup moindre dans celle qui décline et descend. Le prix du travail en Grèce ne justifie pas cette théorie. La journée du paysan se paie 20 à 25 paras, et celle de l'artisan 30 à 40.

Une oke de bœuf vaut 6 paras et une oke de mouton 12. Cette différence dans les prix du bœuf et du mouton provient de la nature des deux viandes : la chair de mouton est très-délicate

qui seul est fait pour régler la véritable valeur de toutes choses ; il faudrait con-

dans la Grèce, et celle de bœuf très-coriace.

Le pain vaut 4 paras l'oke, de sorte qu'une oke de mouton vaut trois okes de pain, et qu'une oke de bœuf en vaut une et demie. Le prix du blé est en proportion avec celui du pain ; il est de deux piastres et demie le quilot grec, qui est une mesure de 22 okes. Le paysan peut manger six à sept quilots de blé dans l'année : d'où l'on voit qu'un journalier des champs peut gagner par 36 ou 40 jours de travail, le pain qui lui est nécessaire pour toute l'année. Ce journalier ne mange de la viande qu'aux jours de Saint-Georges et de Saint-Dimitri, et aux fêtes de Noël et de Pâques : il ne dépense pas plus de 18 à 20 piastres en autre nourriture, comme caviar, anchois, fruits et légumes. Il peut donc gagner sa nourriture annuelle en 80 jours de travail. En 160 jours il gagne celle de sa femme avec la sienne ; et si celle d'un enfant qui ne peut pas encore travailler est ordinairement appréciée à la moitié de celle d'un homme, en 200 jours il gagne aussi celle de son enfant. Aussi un paysan grec ne travaille-t-il que 200 jours par année. Il fait 100 jours de fête, et passe le reste du temps à pincer de la guitare ou à danser la *Roméca*. Sa femme

naître les rapports des prix entre eux dans les deux pays : or qui peut se flatter d'avoir cette connaissance ? Il faudrait encore savoir précisément à quelle somme de travail équivaut chacune des marchandises échangées. Si avec ces notions, on était informé de la quantité précise de ces marchandises, on pourrait alors parler avec quelque

reste du matin au soir accroupie sur un sofa et ne bouge que pour aller chercher du pain pour diner, et du *henné* pour se teindre les sourcils et les ongles. Le gain excessif des hommes est la vraie cause de l'oisiveté des femmes.

Le haut prix du travail dans la Grèce provient de deux causes : de la pénurie des bras, et du grand nombre de fêtes du calendrier grec. Un Grec ne peut travailler que de trois jours deux : il faut donc qu'il gagne dans deux jours pour trois. S'il est vrai que les états catholiques ne s'élèveront jamais, à cause de leurs fêtes, à la même prospérité industrielle que les états protestans, les pays de la communion grecque resteront toujours, par la même raison, au-dessous des pays catholiques.

assurance du gain et de la perte de chaque nation : mais encore une fois, aucune ne perd, autrement le commerce cesserait.

Ce qui est plus intéressant pour nous, c'est de connaître comment se distribue cette masse d'importations, que le commerce franc fait refluer en Grèce.

Les marchandises franques qui abordent à Salonique, ne s'y arrêtent point. Le commerce s'en empare, les divise et les répand par toute la Grèce. La consommation de Salonique est peu de chose : les calculs les plus exacts ne la font monter annuellement qu'à 50,000 okes de café, à 25 ballots de draps, à 21,000 bonnets et à 1200 okes d'indigo. Le sucre dont l'usage tient plus à l'opulence, les cochenilles dont la manipulation n'est donnée qu'aux grandes villes, se consomment davantage ici et se portent rarement ailleurs, si ce n'est pour

aller approvisionner Sérès, Larisse, Iannina ou quelque autre cité voisine ; ou bien pour aller chercher à Andrinople, à Smyrne et Constantinople, des prix plus avantageux et plus élevés. Salonique peut consommer 1,000 quintaux de sucre. Ce sont les confiseurs qui en font la plus grande consommation. Le reste est consommé dans les sérails des beys, et dans les cafés pour le scherbet. La consommation de la cochenille ne s'élève pas au-delà de 800 okes. La cochenille est employée à la teinture des *pochs* qui servent à la coiffure des janissaires, et sur-tout à celle de ces fameux maroquins rouges, dont la fabrication est dans les mains de cinquante maîtres turks qui, à la faveur de leurs maîtrises, jouissent de grands privilèges, et forment avec leurs ouvriers un corps redoutable à l'administration du pays. Ce corps est à la disposition du bey qui le paie le

mieux, et sert souvent de levier aux factieux. Les maîtrises de tanneurs sont ordinairement exercées par ces montagnards macédoniens appelés *arnaoïtes*, qui sous Alexandre furent tous autant de héros, et qui ne sont plus aujourd'hui que les meilleurs porte-faix de la Turquie.

Les foires répandues dans l'intérieur de la Turquie européenne, sont les canaux par où passe l'excédent de la consommation de Salonique.

La foire de Zeitoun qui se tient en germinal, répand les marchandises franques dans la Thessalie; celle de Sélimia qui se tient en prairial, les répand dans les provinces othomanes qui bordent le Danube; et les foires de Negrocowp, d'Oloosson et d'Ozongiova qui ont lieu en vendémiaire, approvisionnent la Serbie, l'Albanie et toute la haute Grèce.

Il n'y a pas long-temps que les négocians francs envoyaient des facteurs dans

toutes ces foires; mais ces facteurs étaient toujours rançonnés par les agas, et quelquefois détournés par les voleurs. Ces désagrémens ont été cause que toutes les ventes se font aujourd'hui directement sur la place de Salonique à des marchands du pays, qui, ne payant qu'à terme, ne sont en quelque sorte que des entremetteurs.

Bien vendre dans ce pays, n'est pas, comme parmi nous, vendre à haut prix; c'est vendre à gens solvables. En fait de commerce levantin, le plus habile négociant en sait moins qu'un simple commis qui a la connaissance des personnes, parce que la partie la plus difficile de ce commerce est dans les recouvrements. En Grèce comme en Egypte, on ne parvient jamais à retirer une créance de son débiteur, qu'en s'engageant envers lui d'une créance nouvelle.

Dans un pays bien administré, les recouvrements sont faciles, parce que les

conventions sont ponctuellement exécutées : mais ici les lois pèsent sur le faible, et n'obligent pas le fort. Le riche les corrompt avec son or, et le puissant les viole à force ouverte. On a beau dire, la forme du gouvernement turk peut être despotique à Constantinople ; mais dans les provinces, c'est une aristocratie militaire qui se rapproche plus ou moins de celle de Tunis et d'Alger, et qui au fond est par-tout la même. Le janissaire paie quand il veut ; et quand il ne veut pas, la force seule peut le contraindre : et la force est dans ses mains.

On n'a donc d'autre garantie contre le marchand du pays que sa moralité, et sa moralité est atténuée par la contagion de l'exemple. Le marchand janissaire ne paie, que lorsqu'il est intéressé à se conserver un crédit, sur lequel il fonde les espérances de son état ou les projets de son ambition. Cessez de lui vendre, il

cessera de vous payer. Le fait suivant qui m'est arrivé récemment, peut donner la mesure de sa déloyauté. Je sollicitais un janissaire qui passait pour riche, à remplir ses engagements avec un Français. Cet homme éludait mes raisons par des raisons frivoles : je me fâchai, et le menaçai du pacha et du cordeau. Il m'écouta avec le plus grand flegme, et me répondit : « Je sais que vous pouvez me faire » étrangler, mais je sais aussi que vous ne » le ferez pas ; car après tout, qu'y gagne- » rait votre marchand ? Avant de mourir » je me déclarerais failli, et vous l'expo- » seriez à perdre la totalité de sa créance ; » au lieu qu'en pactisant avec moi, il peut » n'en perdre qu'une partie ».

La mauvaise foi des Turks n'est pas la seule cause de la difficulté des rentrées ; elle provient encore de l'appauvrissement du pays, qui est l'effet des vices du gouvernement.

Le despotisme rend les fortunes précaires, parce qu'il finit toujours par les envahir. Il met des bornes à l'industrie, parce qu'on ne se soucie pas de gagner ce qu'on ne peut garder : il gêne la circulation de l'argent, qui s'accumule en des mains intéressées à le cacher. Le défaut de circulation rend les ventes à terme plus nécessaires et plus chanceuses. Quand on n'est pas payé, on ne peut pas payer à son tour.

Les mêmes causes qui influent sur la difficulté des recouvrements, donnent encore la raison du haut intérêt de l'argent. Il est tout naturel que le prêteur exige un intérêt plus grand, à mesure qu'il est moins garanti de la rentrée de son capital. Dans un pays où les fortunes sont mieux divisées, le besoin d'argent se fait moins sentir. La demande étant moins vive, l'argent est moins cher. Le despotisme donnant tout aux uns et ôtant tout aux autres,

favorise plus que les autres gouvernemens l'inégalité des richesses : voilà pourquoi l'intérêt de l'argent est plus haut dans les gouvernemens d'Asie que dans ceux d'Europe. On pourrait même calculer le taux de l'intérêt sur le degré plus ou moins grand du despotisme : il est de vingt pour cent en Turquie, en Perse de vingt-cinq, et de trente au Mogol ; ou, pour parler plus juste, le taux de l'argent dans ces pays suit, il est vrai, la progression indiquée, mais il n'a point de mesure fixe, et il est soumis comme par-tout à celle du besoin. Dans le commerce franc, il est de douze pour cent : hors du commerce, il s'élève à vingt, vingt-cinq, et souvent on ne veut prêter que sur gages. Quand cette garantie n'existe point, il est rare, soit impuissance ou mauvaise volonté, que le capital se rende. L'intérêt se paie d'abord

avec quelque exactitude : ensuite il languit ; puis tout se perd.

L'intérêt que paient les Francs, est toujours le moindre, parce que l'idée de la restitution est attachée à celle du prêt. Cependant il est toujours plus fort que dans notre Europe, parce qu'on craint ici l'effet des contre-coups.

D'ailleurs, l'argent est ici décidément rare. Cette rareté peut être envisagée sous deux rapports : en rareté accidentelle et en rareté absolue. La première naît des variations qu'éprouvent les monnaies étrangères en Turquie, et qui, par le résultat de la balance, y sont aussi communes que celles du pays. Quand une de ces monnaies hausse trop au gré du divan, le Grand-Seigneur en fixe la valeur par un firman. Les firmans sont exécutés autant que cela plaît aux Pachas : ils sont donc respectés dans certaines provinces, et éludés dans d'autres.

Dans tous les pays d'ailleurs, le taux du prince est toujours modifié par celui du commerce. Quel est donc l'effet du tarif de la Porte ? C'est que les monnaies étrangères se trouvant dans une fluctuation perpétuelle, affluent là où elles haussent, et qu'elles refluent des pays où elles baissent : c'est un mouvement perpétuel entre Smyrne, Alexandrie et Salonique. De-là il résulte pour telle place des momens de rareté, et pour telle autre des momens d'abondance. L'agiotage établit ses calculs sur ces variations, et c'est-là un des plus grands maux qui affectent le commerce de Turquie. C'est encore là un vice, qui influe sur les difficultés des recouvrements.

La rareté absolue de l'argent est l'effet combiné de toutes ces causes, et de plusieurs autres. On achèterait tout le divan avec de l'or ; et de-là l'usage où sont les beys et les agas de thésauriser

dans les provinces, pour se racheter du cordon ou pour acheter des pachaliks. Cette thésaurisation tire de la circulation une masse énorme de numéraire, qui pourrait être utilement employée dans le commerce, tandis qu'elle est morte dans les coffres des grands. Une autre raison qui augmente encore cette rareté, c'est que le sultan des Turcs étant le plus grand faux-monnayeur de tous les princes de l'Europe, on craint à chaque revirement de monnaies leur altération. A chaque nouveau règne, la monnaie change et se détériore. Le gouvernement fait alors acheter les vieilles piastres; mais les particuliers qui trouvent mieux leur compte à les garder chez eux qu'à les porter à la monnaie, les font fondre chez les orfèvres ou les envoient furtivement en Allemagne. La valeur intrinsèque de la piastre est diminuée de moitié depuis vingt ans. Le

Grand-Seigneur peut être considéré comme un prince qui n'a point de monnaie réelle, mais seulement des monnaies fictives : de-là la folle enchère de toutes choses.

On pourrait croire que tous ces vices du gouvernement devraient diminuer la masse du commerce : on se tromperait. Dans le commerce, les profits se multiplient comme les risques. Les nations commerçantes ne sont point dupes des nations banqueroutières. Elles leur vendent plus cher, quand elles leur vendent avec plus de danger, et elles se dédomnagent d'une perte par deux profits. Le commerce doit diminuer, dit-on, parce que le pays s'appauvrit, et le pays s'appauvrit parce que la masse des productions diminue. Cela est vrai : mais la population diminue comme la masse des productions, et l'excédent est toujours le même. Quand les beys ont moins

dans les provinces, pour se racheter du cordon ou pour acheter des pachaliks. Cette thésaurisation tire de la circulation une masse énorme de numéraire, qui pourrait être utilement employée dans le commerce, tandis qu'elle est morte dans les coffres des grands. Une autre raison qui augmente encore cette rareté, c'est que le sultan des Turcs étant le plus grand faux-monnayeur de tous les princes de l'Europe, on craint à chaque revirement de monnaies leur altération. A chaque nouveau règne, la monnaie change et se détériore. Le gouvernement fait alors acheter les vieilles piastres ; mais les particuliers qui trouvent mieux leur compte à les garder chez eux qu'à les porter à la monnaie, les font fondre chez les orfèvres ou les envoient furtivement en Allemagne. La valeur intrinsèque de la piastre est diminuée de moitié depuis vingt ans. Le

Grand-Seigneur peut être considéré comme un prince qui n'a point de monnaie réelle, mais seulement des monnaies fictives : de-là la folle enchère de toutes choses.

On pourrait croire que tous ces vices du gouvernement devraient diminuer la masse du commerce : on se tromperait. Dans le commerce, les profits se multiplient comme les risques. Les nations commerçantes ne sont point dupes des nations banqueroutières. Elles leur vendent plus cher, quand elles leur vendent avec plus de danger, et elles se dédommagent d'une perte par deux profits. Le commerce doit diminuer, dit-on, parce que le pays s'appauvrit, et le pays s'appauvrit parce que la masse des productions diminue. Cela est vrai : mais la population diminue comme la masse des productions, et l'excédent est toujours le même. Quand les beys ont moins

de blé, ils nourrissent moins d'hommes dans leurs terres ; car ils réforment plutôt leurs paysans que leurs chevaux. Au luxe de magnificence, ils ont joint celui de commodité, depuis que les idées et les goûts européens ont percé parmi eux. L'effet des nouveaux besoins qu'ils ont contractés, est qu'au lieu de dévorer la subsistance d'un canton, ils dévorent celle de deux. Mais la consommation des marchandises européennes ne diminue pas. Au contraire, elle a augmenté d'un tiers depuis vingt ans par l'effet des progrès du luxe, comme on peut s'en convaincre en jetant les yeux sur les états du commerce européen. Cependant ces augmentations générales ne peuvent pas durer, parce qu'il n'est pas possible de faire long-temps un commerce riche avec un pays qui se ruine. Déjà même on s'aperçoit de diminutions locales, et nous en avons ici la preuve sous les

yeux. Il est vrai que la diminution du commerce de Salonique doit se rapporter à d'autres causes que nous allons indiquer, mais l'appauvrissement du pays y a aussi contribué à sa manière.

Le commerce a toujours été croissant à Salonique jusqu'en 1775, et il s'est soutenu jusqu'en 1781. A la première de ces époques, la Bulgarie, la Serbie, la Bosnie, l'Albanie, et la Morée qui avait perdu ses établissemens francs dans la révolution albanaise, s'approvisionnaient sur cette Echelle. En 1778, on établit des droits de sortie et de transit dont la communication par les terres avait été jusqu'alors exempte. Ce fut là le premier coup porté à la prospérité de cette place. Insensiblement l'esprit de commerce s'est étendu ; il a multiplié les sources et les canaux. Les négocians francs d'Andrinople, ennuyés de n'être que les facteurs de ceux de Cous-

tantinople, et plus à portée que ceux de Salonique des principales foires de la Roumélie, et sur-tout de celles d'Ozongiova et de Sélimia qui sont les deux plus grands marchés de la Turquie européenne, ont fait le commerce pour leur compte : ils ont fréquenté ces foires, et ont nuï par leur concurrence aux ventes de nos négocians. La position d'Andrinople est très-favorable : la proximité du port d'Enos et la navigation de la Marizza facilitent les transports, et les rendent moins dispendieux que les charrois par terre. Si les négocians d'Andrinople savent profiter de leurs avantages, on peut leur présager une prospérité brillante ; mais en déversant le commerce franc du golfe de Salonique dans celui d'Enos, ils s'enrichiront aux dépens de nos négocians de la Grèce.

Le commerce de Salonique n'a pas fait seulement des pertes dans le nord et à

Pest de la Turquie d'Europe, il s'est encore appauvri dans le midi et à l'ouest. La Morée a repris son commerce, en recouvrant sa tranquillité. De nouveaux établissemens se sont formés à l'Arta, à Préveza, et sur toute la côte de l'Albanie. Les ports vénitiens de la Dalmatie approvisionnent maintenant les provinces turkes dont ils sont environnés, et Raguse fournit depuis quelques années aux besoins de la Bosnie. Cette nouvelle direction du commerce est naturelle ; mais ce qui doit paraître étonnant, c'est que l'Allemagne, qui tire les marchandises coloniales de Hambourg, en inonde depuis quelque temps les provinces ottomanes qui bordent le Danube, et que la circulation les pousse jusqu'au fond de la Grèce. Telles sont les causes qui ont retréci le cercle du commerce de Salonique, et qui ont encore plus hâté son déclin que l'appauvrissement du pays.

Il suit de tout ce que je viens de dire, que la masse du commerce européen diminuera en Levant de la même manière qu'elle diminue dans l'Inde. Les Européens verseront désormais dans les Echelles moins de leurs espèces, mais ils y verseront toujours la même quantité de leurs marchandises, parce que les habitudes du luxe demeurent. Les envois et les retours seront ainsi mieux balancés, jusqu'à ce qu'enfin ce pays étant ruiné, il ne puisse plus payer les consommations étrangères, et que le commerce cesse.

LET TRE XXIV.

Salonique, le 20 ventôse an 6.

COMMERCE TURK, POIDS, MESURES ET MONNAIES.

JE ne terminerai pas le Tableau du commerce de la Grèce, sans vous dire un mot du commerce de Salonique avec les autres villes de Turkie, et sans vous indiquer la valeur des poids, mesures et monnaies.

Salonique reçoit de l'Egypte du café de Moka, du lin, des toilerics, de la gomme, de l'encens, du sel ammoniac (1), des

(1) Le sel ammoniac vient en petits pains ronds et plats. On a écrit que ce sel provenait de l'urine de chameau sublimée dans les sables de l'Afrique. C'est un conte de voyageur. Voici la vérité : le bois étant très-rare en Egypte, on y brûle de la fiente de chameau, mêlée avec de la paille imbibée

drogues, et de la poudre de henné (1). Ces divers articles peuvent se monter à 800,000 piastres : ils sont payés avec 20,000 balles de tabacs, et l'excédent qu'on peut évaluer à 150,000 piastres est soldé en talaris ou en sequins.

La Syrie envoie à Salonique pour 200,000 piastres de galles, de lames de fer, de bours d'Alep et de Damas. Salonique lui renvoie des cochenilles, des abats, et 100,000 piastres pour solder le montant des envois.

d'urine. Or, c'est de la suie qui en provient qu'on tire par sublimation le sel ammoniac, substance composée de l'acide marin et de l'alkali volatil que contenait la suie. Le sel ammoniac est employé comme fondant par les étameurs turks; il aide à la sublimation des métaux imparfaits, exalte la couleur de l'or dans la fusion, et sert à faire l'eau régale.

(1) Le henné est un arbrisseau de la famille des salicaires, dont les feuilles pulvérisées et mises en pâte avec du suc de limon, sont employées comme cosmétiques.

Il vient de Smyrne du savon, des aly-zari, des fruits secs, en échange contre des capots et des abats. Le commerce le plus important qu'il y ait entre Smyrne et Salonique est un commerce de banque, et il est alimenté par la variation perpétuelle des monnaies.

L'île de Candie fournit des huiles, du savon, des citrons, des oranges. Tout cela se paie avec de la soude et des espèces; c'est un objet de 100,000 piastres.

On apporte des îles de l'Archipel et de Chio sur-tout, des fruits, des vins et des soieries, comme taftetas, ceintures, mouchoirs. Salonique donne en retour des soies écruës, des abats, et solde le surplus en argent. Les envois de Chio peuvent être évalués à 80,000 piastres.

On envoie des capots et des abats aux Dardanelles, et l'on en reçoit de la *vallonée*, recueillie sur la côte de Troie. La *vallonée*, qui est la cupule du gland de

chène *vilani*, est employée dans les tanneries turkes.

Il vient de la Barbarie des esclaves noirs, et des bonnets de Tunis. Ces bonnets sont portés dans les ports de la Morée avec lesquels la Barbarie entretient de grandes relations pour le recrutement de sa milice, et échangés dans ces ports contre du vermillon. De la Morée ils passent aux foires qui se tiennent dans la Thessalie et l'Albanie : on les y troque contre d'autres marchandises, et la circulation les pousse jusqu'à Salonique.

Enfin Salonique reçoit de Constantinople des étoffes de soie, des brocarts d'or et d'argent, des maroquins jaunes, de l'ambre ouvré, des pipes de prix, quelques Circassiennes de rebut, des bijoux et en général tout ce qui tient au luxe turk. On évalue le montant de ces divers objets à près d'un million de piastres.

tres, qui est soldé en blés, en tabacs et en chemises de soie. L'exportation des blés couvre ordinairement la dette, mais quand Constantinople s'approvisionne entièrement dans la Mer Noire, alors Salonique envoie des espèces ou des remises pour balancer les retours.

P O I D S.

Les poids turks sont le cantaar, l'oke et la dragme. Le cantaar vaut 44 okes, l'oke 400 dragmes, et la dragme, qui est l'élément du poids turk, est la même chose que notre gros, et fait la huitième partie de l'once. Le cantaar vaut donc 157 livres 8 onces poids de table, et l'oke 5 livres 2 onces, ou 50 onces. On sait que dans nos anciens poids il y avait 12 onces dans la livre poids de marc, qu'il y en avait 16 dans la livre poids de table, et que par conséquent il y avait une